

réceptions dans la Confrérie du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel qui seraient nulles pour un motif quelconque. Mais, à l'avenir, si l'on veut s'assurer de la validité de la réception, il faudra n'imposer que des scapulaires tissés. Les personnes qui actuellement portent des scapulaires en feutre de laine doivent changer, si elles veulent être réellement couvertes du saint habit.

SON EM. LE CARDINAL MONACO LA VALLETTA

SON Eminence le Cardinal Monaco La Valletta, doyen du Sacré Collège, est mort subitement, le 14 juillet, à Agerola, près Naples.

Ce prince de l'Église était né à Aquila, le 23 février 1827. Nommé prélat et attaché à la Congrégation de l'Inquisition, au lendemain de son ordination sacerdotale, il sut résoudre, avec beaucoup de prudence, les questions les plus ardues.

Aussi Pie IX, appréciant les mérites du docte prélat, le nomma archevêque d'Héraclée et peu après, au consistoire de mars 1868, il le créa cardinal.

Il devint cardinal vicaire, grand pénitencier et évêque d'Ostie et de Velletri. Il fut un des trois légataires de Pie IX.

Doué d'une énergie extraordinaire, et bien que malade, le cardinal qui avait gardé une remarquable lucidité d'esprit, se faisait transporter aux pieds du pape pour y prononcer le discours que lui réservait sa charge de doyen.

L'éminent cardinal jouissait d'une grande influence dans le Sacré-Collège. Très apprécié de S. S. Sainteté Pie IX et de S. S. Léon XIII pour la sûreté de son jugement et la droiture de ses intentions, ainsi que pour l'étendue de sa science et la noble indépendance de son caractère, il se montra toujours homme d'Église, préoccupé avant tout des droits de Dieu et du bien des âmes.

Il était archiprêtre de la basilique de Latran, protecteur d'un grand nombre d'ordres religieux et de bonnes œuvres. Il faisait partie de la plupart des congrégations romaines.